



SYNDICAT MIXTE des PORTS du BASSIN d'ARCACHON

Conseil Syndical du 04 avril 2023

Procès-verbal

Membres du Conseil Syndical : 10

Membres en exercice : 10

Votants présents : 6

M. Jean GALAND, M. Jean-François BOUDIGUE, Mme Marie LARRUE,
M. Bruno LAFON, M. Jean-Yves ROSAZZA, M. Xavier DANEY.
Un pouvoir est donné à M. Jean-François BOUDIGUE par M. Patrick DAVET.

Excusé(e)s :

Mme Karine DESMOULIN, Mme Pascale GOT, M. Vincent MAURIN, M. Cédric PAIN,
M. Patrick DAVET.

Assistaient à la réunion :

Mme Nelly DELEPINE, M. Éric COIGNAT, Mme Béatrice AURIENTIS, M. Alain
BALLEREAU.

Président de séance :

M. Jean GALAND.

Secrétaire de séance :

Mme MARIE LARRUE.

Assistaient également à la réunion :

M. Cyril CLEMENT (SMPBA), M. Thierry DAVID (SMPBA).

Les convocations ont été envoyées aux membres du Conseil Syndical le 7 mars 2023.

Le quorum étant atteint, le Conseil Syndical peut valablement délibérer.

La séance réunie le 04 avril 2023 à Audenge est ouverte à 14h30.

Sous la présidence de Monsieur Jean GALAND :

➤ Approbation du Procès-Verbal du Conseil Syndical du 16 décembre 2022.

Délibérations à l'ordre du jour de cette séance :

- **Délibération 01-2023** : Modification du Procès-Verbal de transfert d'Andernos-les-Bains. *Délibération adoptée à l'unanimité.*
- **Délibération 02-2023** : Modification du Procès-Verbal de transfert de Lanton. *Délibération adoptée à l'unanimité.*
- **Délibération 03-2023** : Compte de Gestion. *Délibération adoptée à l'unanimité.*
- **Délibération 04-2023** : Compte Administratif. *Délibération adoptée à l'unanimité.*
- **Délibération 05-2023** : Affectation de résultats. *Délibération adoptée à l'unanimité.*
- **Délibération 06-2023** : Budget Supplémentaire. *Délibération adoptée à l'unanimité.*
- **Délibération 07-2023** : Avenant convention CDG33 Accompagnement en Evolution Professionnelle. *Délibération adoptée à l'unanimité.*
- **Délibération 08-2023** : Désignation représentants au Pays Bassin d'Arcachon et Val de l'Eyre. *Délibération adoptée à l'unanimité.*
- **Délibération 09-2023** : Avenant à la convention de mise à disposition d'un agent de La Teste de Buch. *Délibération adoptée à l'unanimité.*
- **Délibération 10-2023** : Adoption du règlement de fonctionnement du port à sec du SMPBA. *Délibération adoptée à l'unanimité.*
- **Délibération 11-2023** : Création de poste d'agent portuaire et Tableau des effectifs permanents actualisé. *Délibération adoptée à l'unanimité.*
- **Délibération 12-2023** : Recours à l'emprunt pour les travaux de sécurisation et de rénovation du Port du Bétey à Andernos-les-Bains. *Délibération adoptée à l'unanimité.*

Il est proposé aux membres de l'assemblée de réunir le prochain Conseil Syndical, précédé du Conseil Consultatif, le mardi 12 septembre 2023 à 14h30 en Mairie de La Teste de Buch.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16H20.

Le Secrétaire de Séance

Le Président du Syndicat Mixte
des Ports du Bassin d'Arcachon

Mme Marie LARRUE

Jean GALAND